

**SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES**

Groupement de Lamotte-Salbris
BP 5
41600 NOUAN-LE-FUZELIER

**COMPTE RENDU du COMITE SYNDICAL
REUNION DU 31 JANVIER 2008
A 18 HEURES**

L'an deux mille huit, le 31 Janvier à 18 heures, les membres du Comité Syndical du S.M.I.C.T.O.M. de Lamotte-Salbris se sont réunis à la salle des fêtes de Nouan-le-Fuzelier sous la présidence de **Monsieur Daniel VILLE**, Président.

Etaient présents :

La Communauté de Communes de la Sologne des Rivières :

Monsieur VILLE, Monsieur DUGAND, Monsieur PITAULT, Madame CHESNEAU, Monsieur CHARPENTIER, Monsieur GAUTHIER, Monsieur CHESNEAU, Monsieur CHEVALIER, Monsieur BROSSARD, Monsieur GILLET, Monsieur MICHOUX, Madame MOREAU, Monsieur DEZELU, Madame GUITARD.

La Communauté de Communes de la Sologne des Etangs :

Monsieur BARDON, Monsieur LEHOUX, Monsieur BOUQUIN, Monsieur LOMBARDI, Monsieur MENUET.

La Communauté de Communes Cœur de Sologne :

Monsieur COCHET, Monsieur RICHER, Monsieur VILLANNEAU, Madame VEYRET, Monsieur TISON, Monsieur TABAILLOUX, Monsieur BUREAU.

La Communauté de Communes du Canton de la Ferté Saint Aubin :

Monsieur NIEUVIARTS, Monsieur VOVELLE, Monsieur TELLIER

Pouvoir de Madame GUYOT (C.C.C.F.S.A.) à Monsieur NIEUVIARTS (C.C.C.F.S.A.), de Monsieur VALLET (C.C.S.R.) à Madame MOREAU (C.C.S.R.), de Monsieur CINTRAT (C.C.C.F.S.A.) à Monsieur TELLIER (C.C.C.F.S.A.), de Monsieur AUGER (C.C.S.E.) à Monsieur MENUET (C.C.S.E.), de Madame LASSUS (C.C.S.E.) à Monsieur VILLE (C.C.S.R) et de Monsieur BLANCHE (C.C.S.E.) à Monsieur BARDON (C.C.S.E.).

Etaient excusés : Monsieur ALBERTINI (C.C.S.R.), Monsieur AGUETTAZ (C.C.C.S.), Monsieur LEPRETRE (C.C.C.S.), Madame GUYOT (C.C.C.F.S.A.), Monsieur MOLLIARD (C.C.C.F.S.A), Monsieur CINTRAT (C.C.C.F.S.A), Madame LASSUS et Monsieur GUEMON (C.C.S.E.)

Etaient absents : Monsieur VALLET (C.C.S.R), Messieurs GRANDMOUGIN et JOURDAIN (C.C.S.R), Monsieur DEBURGHRAEVE (C.C.C.S.), Monsieur DUBOIS (C.C.S.R), Monsieur VALLET (C.C.S.R), Monsieur AUGER (C.C.S.E.), Monsieur BLANCHE (C.C.S.E.), Monsieur PERROUX (C.C.S.E.), et Monsieur HENNEQUART (C.C.S.E.).

Assistaient à la réunion : M. CHAUVET, receveur syndical
M. AFFOUARD, responsable technique
M^{me} PITAULT, directrice du syndicat
M^{me} ROUSSEAU, chargé de mission communication

Monsieur VOVELLE assurait les fonctions de secrétaire de séance assisté des services administratifs.

I - Approbation du compte de gestion 2007

Monsieur VILLE informe les membres du Comité Syndical que les résultats 2007 du Compte de Gestion produit par **Monsieur CHAUVET** sont identiques à ceux du Compte Administratif 2007.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2007.

II - Vote du Compte-Administratif 2007

Les membres du Comité Syndical ont été destinataires d'un document récapitulatif des dépenses et des recettes de l'exercice 2007 ainsi qu'un détail des comptes.

Monsieur VILLE donne lecture de l'alloué et du total des opérations émises figurant dans le document de synthèse résumant les résultats.

Il en ressort :

- un excédent de fonctionnement de **261 484,74 €**
- un excédent d'investissement de **174 837,60 €**

A ceux-ci, il convient de considérer les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes.

Les dépenses correspondent aux travaux dans les déchèteries et les recettes concernent l'emprunt nécessaire à leur financement.

Monsieur VILLE ayant quitté la salle, **Monsieur COCHET** assure la présidence et demande aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur les résultats du Compte Administratif 2007.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2007 tel que présenté et conforme au compte de gestion du receveur.

III - Orientations Budgétaires

Arrivée de **Monsieur DUBOIS** à 18h15.

Il est distribué aux membres présents un tableau récapitulant les différentes acquisitions et travaux à réaliser au titre de l'année 2008 et un document synthétisant les dépenses et les recettes d'investissement.

Monsieur le Président indique que les membres de la Commission des Finances et du Bureau réunis le 24 Janvier ont retenu l'option 3 pour les Orientations Budgétaires (*V. document joint*).

Monsieur VILLE demande aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur celles-ci.

Monsieur DEZELU s'interroge sur l'opportunité de délibérer.

En application des articles L2312.1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les Orientations Budgétaires doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent son examen puisque le S.M.I.C.T.O.M. de Lamotte-Salbris compte au moins une commune de plus de 3 500 habitants sur son secteur.

Les membres du Comité Syndical approuvent les Orientations Budgétaires à l'unanimité.

IV - Amortissements

Monsieur le Président rappelle que les biens acquis en 2007 doivent être amortis.

Les membres du Comité Syndical acceptent à l'unanimité les propositions qui avaient été adressées avec la convocation.

V - Questions diverses

- Autorisation de signature de marché :

Dans le cadre des Orientations Budgétaires 2008 précédemment votées, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un ensemble porteur et benne à Ordures Ménagères.

Compte tenu des délais de livraison de ce type de matériel (14 mois), il est proposé de lancer une consultation établie sous forme de procédure adaptée.

Afin de gagner du temps, Monsieur le Président demande que les membres du Comité Syndical l'autorisent à signer le marché relatif à cette consultation après l'ouverture et l'examen des offres correspondantes.

Les membres du Comité Syndical acceptent cette proposition à l'unanimité.

- Vote du Budget :

Monsieur VILLE informe les membre du Comité Syndical que la dernière réunion aura lieu le 28 février à 17h30 en présence de **Monsieur BOUBAULT** afin de le remercier pour le travail effectué durant son mandat.

L'ordre du jour de cette réunion sera exclusivement réservé au vote du Budget 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.